

## **COMMUNIQUE DE PRESSE.**

Le Recteur de l'académie de Versailles et l'Inspectrice d'académie de l'Essonne suppriment un peu plus de 250 postes d'enseignants dans les collèges et les lycées de l'Essonne.

### **Cela correspond-il à la baisse démographique comme ils l'affirment souvent ?**

Les prévisions annoncent une baisse d'environ 800 élèves sur un total de 99 000 élèves, soit une baisse de 0,8% des effectifs.

Le nombre d'heures d'enseignement a lui baissé de 4600 heures, soit une baisse de 3,2%.  
Le nombre de poste d'enseignement diminue lui de 3,4%.

***Pour chaque élève perdu, lié à la baisse démographique, 4 heures d'enseignement sont reprises en moyenne sur les dotations horaires par le recteur et l'inspectrice d'académie. Exemple : le Lycée Timbaud à Brétigny gagne 70 élèves et perd 7 postes.***

### **L'augmentation des heures supplémentaires.**

Dans un certain nombre d'établissements, la volonté de placer des heures supplémentaires conduit à supprimer des postes. Quand des conseils d'administrations d'établissements n'ont pas obtempéré, l'inspection académique elle même est revenue sur leurs décisions et a supprimé des postes pour les transformer en heures supplémentaires.

Dans beaucoup d'établissements, il va rester en juin des heures supplémentaires qui ne pourront être attribués car les enseignants n'en veulent pas. L'administration sera alors obligée d'embaucher des personnels précaires ou de supprimer des enseignements.

### **L'éducation prioritaire**

L'administration n'emploie plus ce terme, en ayant créé de nouvelles catégories d'établissements ( RAR, RRS etc !), il n'en reste pas moins que si l'appellation a disparu, les difficultés subsistent. 40 postes sont supprimés dans les collèges de l'éducation prioritaire du département (28% des suppressions de postes en collège alors que ces établissements scolarisent 20% des élèves ). Le collège Senghor de Corbeil perd 7 postes ; 9 au total sur Corbeil ; 6 postes sont supprimés dans les collèges de Grigny ....

### **Du refus à la mobilisation**

Dans plus de la moitié des établissements les conseils d'administration ont refusé les dotations.

Plus de 20 établissements ont demandé des audiences à l'inspection académique qui répond « contraintes financières ».

Débrayages, occupations, tracts à la population, courriers aux élus locaux et nationaux ont été les actions les plus courantes pour porter les revendications.

### **Organiser les convergences.**

A la suite de l'AG nationale des établissements en lutte, appelé par le SNES national, le SNES Essonne propose aux personnels les convergences suivantes :

- ***REJOINDRE LES PARENTS D'ELEVES DELA FCPE, le mercredi 2 avril 2008, rassemblement devant le Rectorat de Versailles, à l'appel des FCPE départementales de l'Ile de France, à partir de 15h00.***
- ***Mardi 8 avril, rassemblement devant la Préfecture d'Evry, à partir de 17h00. Le CDEN « rentrée 2008 » se tiendra à 18h00, sous la présidence du Préfet de l'Essonne, en présence des élus, des représentants des parents et des personnels. Nous demandons à tous les établissements de déposer une demande d'audience auprès du cabinet du Préfet. Nous prenons contact avec les autres syndicats et la FCPE du département.***

Fait à Evry, le 27mars 2008.

Pour le SNES Essonne.

Frank BOULLE, Secrétaire départemental.